

Activité

3

TERMINOLOGIE

Description	Cette activité a pour objectif d'amener l'apprenant à comprendre ce qu'est un bien infractionnel. Pour y arriver, il sera amené à différencier la pièce à conviction, le bien infractionnel et le produit de la criminalité.
Durée	▪ 20 minutes
Contenus à mettre en valeur	▪ Définition d'un bien infractionnel ▪ Définition d'un produit de la criminalité
Formule(s) pédagogique(s)	▪ Exposé interactif
Matériel	▪ Ordinateur et projecteur ▪ Référentiel sur les biens infractionnels (en ligne) ▪ Feuillet de présentation à remettre au patrouilleur

Déroutement

Notes générales au formateur	PRÉPARATION DE LA SÉANCE	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre connaissance de la documentation requise pour l'activité. ▪ S'assurer d'avoir accès à un système de projection équipé de haut-parleurs et d'une connexion internet ▪ Tester à l'avance vos informations de connexion à l'environnement numérique d'apprentissage - <i>Moodle</i> ▪ Se rendre à la capsule en ligne portant sur la définition des concepts (Menu > Notions de base > Définition des concepts) et s'assurer que les éléments interactifs sont fonctionnels. ▪ Prévoir un feuillet explicatif - <i>Moodle</i> pour chacun des participants. 	
Démarche didactique	PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter le référentiel, en mentionnant : ▪ qu'il s'agit d'une production conjointe entre l'ENPQ et le DPCP. ▪ qu'il porte principalement sur les biens infractionnels. 	2 min

- que plusieurs corps de polices du Québec ont participé et qu'ainsi, plusieurs policiers se retrouvent au sein des capsules vidéo;

PRÉSENTATION DE LA CAPSULE **5 min**

- Questionner les participants sur ce qu'est, selon eux, un bien infractionnel. Écouter la définition deux ou trois participants.
Note : Ne confirmez ou n'infirmez pas la définition entendue maintenant. Mentionner que vous y reviendrez suite au visionnement de la capsule.
- Visionner la capsule vidéo disponible sur Moodle.

RETOUR SUR LA CAPSULE **5 min**

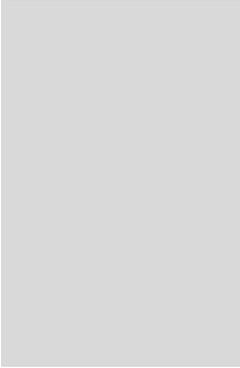
- Confronter la définition initiale avec les définitions présentées au sein de la capsule vidéo. Demander aux participants de valider ce qui était justement identifié et ce qui ne l'était pas.
- Présenter la définition formelle d'un bien infractionnel, présente sous la capsule vidéo, en faisant des liens avec les réponses des participants.
- Présenter la définition d'un produit de la criminalité (voir *Moodle*).
- Présenter la définition d'une pièce à conviction (voir *Moodle*).

QUESTIONNAIRE **5 min**

- Animer une discussion à l'aide du questionnaire interactif au bas de la page de la capsule en ligne. Passer une question à la fois et faire répondre les participants à voix haute.
Note : À ce stade, les réponses devraient être assez unanimes et justes. Ne prenez donc pas de temps pour faire justifier des réponses justes, sauf en cas d'une réponse erronée.

CONCLUSION **3 min**

- Distribuer le feuillet explicatif quant à l'environnement numérique d'apprentissage de l'ENPQ. Mentionner aux participants qu'ils pourront s'y rendre pour consulter des capsules portant sur le sujet, qu'elles sont indépendantes et de courte durée.



Note : Si votre corps policier est cité ci-dessous, mentionner aux participants qu'un ou plusieurs policiers de votre service présentent un témoignage au sein de ce référentiel.

- La Sûreté du Québec;
- Le service de police de la ville de Montréal
- Le service de police de la ville de Québec
- Le service de police de Laval
- Le Service de la sécurité publique de Trois-Rivières